

ELECTIONS CPN 56 – 2^e tour

Le mot de la Section fédérale des Services – FEC FO



Nicolas FAINTRENIE
Secrétaire fédéral

Les agents des CMA, qu'ils soient employés ou enseignants en CFA, sont considérés comme des agents de Droit public sans pour autant bénéficier de tous les avantages de la fonction publique (exemple : montant de réévaluation de la valeur du point inférieure à celle des fonctionnaires qui de plus, se trouve conditionnée à l'acceptation de la mise en place d'un mode de rémunération complémentaire au mérite, absence de passerelles vers les postes des 3 fonctions Publiques...). Les agents relèvent d'un Statut qui, en fonction du bon vouloir de la tutelle étatique, les soumettent tantôt à des règles du droit privé, tantôt à des règles défavorables de droit public.



Franck PICAUD
Membre du Bureau
Docteur en droit

Sans une vigilance juridique accrue et une maîtrise des dispositions auxquelles les agents sont soumis, le réseau CMA deviendra de moins en moins attractif, perdra en compétences et ce, au détriment d'un service public dont ils ont la charge et des enjeux d'une formation professionnelle de qualité que l'histoire leur avait, jusqu'à présent dans le cadre de l'apprentissage, prioritairement confiée et ce, en multipliant des certifications professionnelles dont l'objectif, à terme sera d'être utilisé comme prétexte pour transformer les enseignants en de simples formateurs dont le temps de travail et les niveaux de rémunération seront réduits en conséquence.

Afin de faire obstacle à la régression de vos acquis sociaux, VOTER pour les candidats FO en CPN 56 est primordial.

Une équipe motivée, dynamique, soudée et expérimentée

Candidat-es Cadres supérieurs, Cadres



Frédéric DENUZIERE (AURA) : » Professeur de Maths-Sciences, référent informatique à l'EFMA en Isère, ma volonté est de défendre les droits de tous les agents auprès des instances nationales notamment pour que notre travail soit rémunéré à sa juste valeur. «



Céline DISARO (Île de France) : « Professeure à l'IMA du Pays de Meaux, depuis 21 ans, je m'engage à porter votre voix et à soutenir les revendications de FO afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunérations de tous les agents de CMA. »



Nathalie GEOFFRAY (AURA) : « Chargée de développement économique, être le trait d'union entre le niveau local et le national afin de représenter au mieux les salariés et que l'information circule ! »



Alexandra VIE (Occitanie) : « Responsable d'Unité Pédagogique, envie de faire avancer les choses, les moderniser et les adapter aux CFA et CMA d'aujourd'hui et de demain. Se battre pour conserver nos acquis et l'égalité de traitement des agents. »

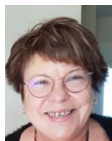


Erika MARIE (Nouvelle Aquitaine) : » Professeure de Français, histoire et géographie, c'est au sein de la CPN 56 chargée de faire évoluer les salaires et le statut du personnel, que FO CMA œuvrera activement comme il le fait déjà au niveau local ; par le dialogue social et la force de propositions pour nous permettre de travailler dans des conditions améliorées, pour toutes et tous. »



David BOURDONCLE (Occitanie) : « Agent développeur, Toujours à l'écoute et présent sur notre territoire. Je souhaite vous représenter avec énergie et dévotion. »

Candidat-es Maîtrise, Techniciens, Employés



Sylvie TESTI (Occitanie) : « Attachée technique, mes qualités d'expertise en matière de Statut du personnel au service des agents des CFA et des CMA depuis plusieurs années, ont toujours suscité beaucoup de motivations de ma part. Notre devise, c'est défendre les avantages acquis des agents et d'en conquérir de nouveaux. »



Alain GAERTNER (Alsace) : « Assistant en formalités, vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre au niveau national les intérêts des agents des CMA. »



Irène SYMON (Guyane) : « Responsable des achats, Il est important de pouvoir nous défendre et trouver des solutions avec nos employeurs, pour rendre nos conditions de travail satisfaisantes. Nous avons mené de nombreuses actions auparavant et nous souhaitons en faire davantage pour l'avenir, sous la bannière FO, afin de faire entendre nos voix. »



Alban ROUAT (Île de France) : « Conseiller, Délégué syndical Force ouvrière depuis 2015 avec la volonté de m'engager, de me mobiliser et d'agir pour l'amélioration des conditions de travail et du pouvoir d'achat de l'ensemble de mes collègues des CMA et CFA. »



Stéphanie COURAUD (Bourgogne Franche Comté) : » Conseillère en apprentissage, Je me présente en temps que représentante du personnel en CPN pour être au plus proche de vos préoccupations et pour vous soutenir en toutes circonstances. »



Fabrice CAVALIER (Occitanie) : « Comptable, Volonté de représenter et défendre les agents des CMA et ce depuis plus de 30 ans au service du réseau. »

VOTEZ DES RECEPTION DU MATERIEL ELECTORAL AVANT LE 28 juin 2022